

PICARDIE NATURE

Supplément au N° 72

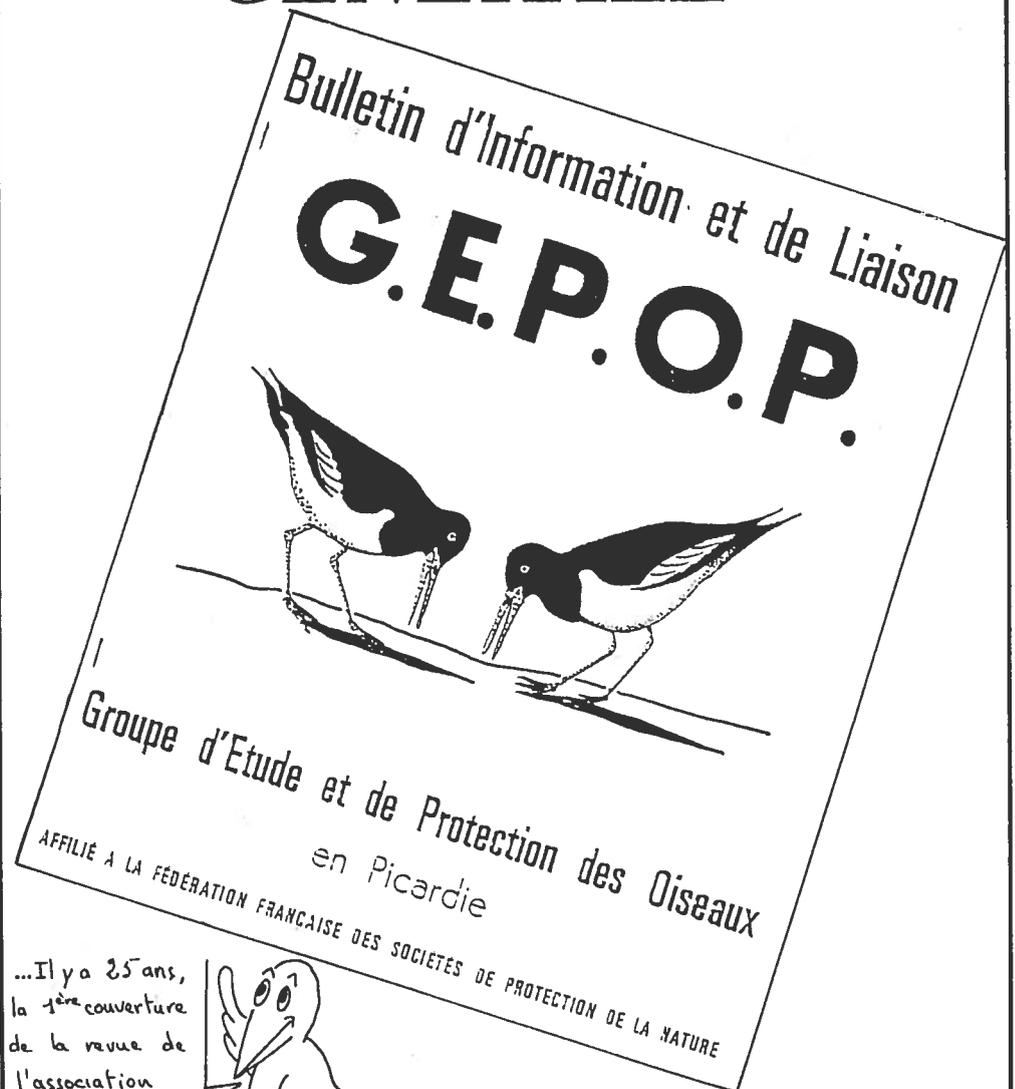
Bilan moral

**Rapport
d'activités**

**Rapport
financier**

**25 années de
découverte
et de
protection de
la nature**

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE



...Il y a 25 ans,
la 1^{ère} couverture
de la revue de
l'association



revue trimestrielle publiée par l'association PICARDIE-NATURE



PICARDIE NATURE

revue trimestrielle
publiée par PicardieNature,
association sans but lucratif (loi 1901)

affiliée à France Nature Environnement
agrée par les ministères
de l'Environnement et
de l'Équipement

siège social :
14, place Vogel Amiens

adresse postale
BP 835
80008 AMIENS Cédex 1

tel 22 97 97 87 - fax 22 92 08 72

X

directeur de publication
Patrick THIERY

dactylographie
Laurence TELLIER
et Jocelyne LENNE

impression
CAT Georges Couthon

supplément au n°72

**Vous voulez vous
investir dans une
activité au sein de
l'association ?
c'est possible.**

**Le Conseil d'administration
vous propose
5 activités dans lesquelles vous
pouvez nous rejoindre
(voir rubrique page 22).**

NB: Il semble qu'à l'occasion des sorties organisées les 16 et 23 mai, l'animateur n'était pas au rendez-vous. Nous demandons aux personnes qui se seraient déplacées inutilement de se faire connaître auprès de notre secrétariat.

Editorial

A l'occasion des 25 années d'existence de l'association, environ 120 personnes ont participé le 9 mars 1996 à l'assemblée générale qui s'est déroulée en présence de Mr Moularde Conseiller Général, Mr Boulanger Adjoint au maire d'Amiens, de Mr Zulberti Directeur Régional de l'Environnement et de Mr Noël Ranson président fondateur du Groupe d'Etudes et de protection des Oiseaux en Picardie (G.E.P.O.P) en 1970 qui allait devenir 20 ans après Picardie Nature.

A l'issue de cette manifestation historique dans la vie d'une association, les membres du conseil d'administration ont nommé membres d'honneur trois personnes qui ont marqué la vie de notre association et les actions engagées depuis 25 ans, le Recteur Robert MALLET, * Noël RANSON et Jean-Marie THIERY, tous trois ont reçu des mains de l'actuel président Laurent GAVORY une sculpture en bois représentant un oiseau du littoral.

Ce numéro spécial présente le bilan de l'année 1995 et les actions les plus significatives depuis la création de l'association.

Patrick THIERY

* Robert MALLET retenu par d'autres obligations n'a pu se joindre à nous.

BILAN MORAL

J'ai le plaisir d'ouvrir la vingt-cinquième Assemblée Générale de notre association. Créée le 28 février 1970, sous le nom de Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Picardie, plus connu sous le sigle GEPOP, elle est devenue en 1978 le Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie, pour acquérir son nom actuel, PICARDIE-NATURE en 1991.

Nos objectifs, notre mobilisation, nos activités c'est-à-dire tout ce qui est derrière ces titres de GEPOP et de PICARDIE-NATURE a un quart de siècle.

Que de chemin parcouru depuis ces premiers ramassages d'oiseaux morts, cette assemblée générale constitutive du 28 février 1970. 25 années bien remplies à se «bouger» pour la préservation des oiseaux et des autres espèces animales et végétales, pour la conservation des milieux naturels de notre région, 25 années à se mobiliser pour tenter de faire cohabiter homme et nature, afin que le premier ne fasse pas disparaître la seconde, en ayant la conviction simple mais profonde que l'homme ne peut vivre sans cette nature, source de nourriture, de produits nécessaires mais également régulatrice d'éléments pouvant être menaçants : climat, sol, eau...

25 ans, c'est l'âge de raison, (pour certains !), l'âge du premier bilan. Pour les activités, nous vous en reparlerons dans la deuxième partie de cette assemblée générale ; je proposerai ici de faire le point sur notre état d'esprit et sur notre façon de gérer les actions qui nous incombent

Où en sommes nous ?

J'utiliserai un terme familier mais évocateur pour répondre à cette question : "ça roule". Vous pourrez le constater à l'occasion de la présentation du bilan d'activités, nous n'avons pas manqué d'occupation en 1995, preuve que nous avons toujours la foi.

Néanmoins, je vous proposerai, à l'occasion de ce bilan moral, de prendre un peu de recul, non pas sur nos objectifs car je pense qu'ils sont clairs (j'espère !). En deux mots, rappelons-les : nous pensons que nous devons vivre avec la nature et non pas en faire une exploitation immodérée et destructrice. Nous oeuvrons afin que les activités humaines -et donc la vie de l'homme- soient menées en respectant les éléments naturels, ceci dans le but premier d'assurer à l'espèce humaine une vie saine et

longue sur notre planète bleue. Devant ces notions simplement expliquées existent des termes que vous avez certainement déjà entendus : conservation de la biodiversité, développement durable... que nous ne développerons pas ici.

Ce recul, je souhaiterais qu'on le prenne vis à vis de l'état d'esprit avec lequel nous cherchons atteindre nos objectifs et donc les actions que nous menons pour cela.

Depuis 1970, il faut avoir conscience que l'environnement dans lequel l'association intervient a changé.

Jusqu'en 1989, peu de choses étaient faites pour la protection de la nature. Les initiatives pour préserver animaux et zones naturelles étaient souvent le fruit du travail des associations telles que la nôtre. Les protecteurs de la nature se heurtaient quasi systématiquement aux sourdes oreilles des décideurs. Il y avait peu de dialogue. Nous étions les rares personnes à collecter des informations sur l'environnement et plus particulièrement la nature.

Depuis le déclic opéré par les élections européennes de 1989 où des partis politiques français ayant une sensibilité écologique sont entrés au parlement européen, nous avons pu assister à un véritable engouement de la part des élus et autres décideurs pour l'environnement. Ils ont été confortés dans leurs actions par les résultats des élections «régionales» qui suivirent mais également par un tas de sondages révélant l'importance qu'accordaient nos concitoyens à la qualité de leur environnement, ainsi que des révélations faites par les médias, souvent de façon alarmiste sur l'état de notre environnement : couche d'ozone, effet de serre, pollution des eaux...

Nous avons pu assister à une multiplication des initiatives et actions dans le domaine de la préservation de l'environnement. Il s'agissait souvent de petites touches, parfois il est vrai de démarches d'envergure qui ont amélioré les choses.

Il faut être lucide et constater que les mentalités et les habitudes ont du mal à changer et que la préservation de notre environnement est encore trop souvent perçue plus comme une contrainte qu'une nécessité

En résumé, il me semble que vu de la Picardie, nous sommes toujours un pays développé, avec ses vieux

principes , notamment la course effrénée au profit sans intégration des coûts environnementaux, alors qu'il serait souhaitable que nous soyons un pays en voie de développement durable.

Suite à ces changements, notre façon d'intervenir et notre état d'esprit ont dû s'adapter. Nous sommes institutionnalisés c'est-à-dire que nous faisons partie des acteurs reconnus et consultés. Le travail devient plus technique demandant un bon niveau de connaissance des problèmes et solutions. Nous sommes fréquemment sollicités et avec la multiplicité des projets, nous croulons sous le travail lié à ces consultations : réunions, études de dossier...

Nous devenons des négociateurs car tout se discute, cela prend du temps

Nous sommes fréquemment sollicités pour intervenir sur de nouveaux projets, de nouvelles démarches...

Nous devons être des communicateurs, en étant notamment présents sur le terrain de la communication pour souvent rétablir quelques vérités.

Tout cela est globalement positif mais aujourd'hui, comme Jean-Marie THIERY l'a souvent dit par le passé, nous sommes dans une certaine mesure dans l'impossibilité de répondre à toutes ces sollicitations.

A l'heure de cet anniversaire, il est important que nous conservions la tête froide et analysions la situation pour ne pas rater nos objectifs.

Dans ce nouveau contexte, il faut éventuellement recadrer nos interventions pour que le temps pris sur le bénévolat dont nous disposons soit utilisé le plus efficacement possible.

Je vous propose l'examen d'un schéma qui d'une façon simplifiée veut résumer une démarche type menée dans le domaine de l'environnement quelle qu'elle soit :

Il s'agit donc de cibler notre action, je vous propose d'intervenir à ces différents niveaux.

Nous pouvons ainsi dégager trois grandes orientations et priorités :

- continuer à collecter des informations sur l'environnement. Notre spécialité est l'étude de l'avifaune et des Phoques; nous devons continuer le travail engagé et l'améliorer, voire étendre notre champ d'investigation à d'autres groupes (reptiles-amphibiens, plantes...);

- constituer un groupe de pression significatif

c'est-à-dire plus simplement augmenter le nombre de nos adhérents : 1000, 2000, 15000 comme les chasseurs de gibier d'eau ;

- communiquer, à deux niveaux :

- dans le cadre de projets, quelles que soient leur nature, prendre en considération les préoccupations des autres et donc négocier ; je vous rassure, il ne s'agit pas d'accepter tout et n'importe quoi. Nous conserverons notre fermeté sur des dossiers où les données scientifiques, la réglementation et le bon sens nous donnent raison ;

- informer la population sur les problèmes d'environnement, donner une information objective et bien sûr transmettre la connaissance du patrimoine naturel picard afin que cette connaissance, essentielle pour toute action de protection, perdure et s'améliore.

Nous devons être beaucoup plus vigilants à l'avenir, gérer efficacement notre temps et savoir dire non à des propositions lorsqu'elles ne servent pas directement les 3 grandes orientations que nous nous sommes fixées.

Pour terminer, je lancerai un appel aux adhérents Nous devons être de plus en plus nombreux : dans ce domaine vous avez un rôle à jouer : faites de nouveaux adhérents : parlez de l'association autour de vous, diffusez la revue, les tracts et que les plus motivés d'entre vous rejoignent l'équipe qui anime l'association, des possibilités vous seront offertes.

Je vous remercie

Laurent GAVORY

BILAN D'ACTIVITES 1995

Nous sommes intervenus cette année à de multiples reprises dans des enquêtes publiques, commissions et réunions dont voici les principales:

- Pour les enquêtes, publiques nous sommes allés à l'encontre du tracé de la future A29 dans le secteur de Guignemicourt.

- En juin 95 nous démissionnons du comité de suivi de l'A16, le Préfet refusant l'accès à l'avis des experts sur le franchissement de la Vallée de l'Authie. La transparence annoncée clairement et sur papier par l'Administration n'était pas respectée dans les faits.

- Nous avons pu intervenir favorablement dans le dossier du RD 940 près de Fort-Mahon en obtenant rendez-vous avec monsieur Daniel, Conseiller Général chargé des routes pour le département de la Somme qui est revenu sur la décision de faire une route à 2x2 voies.

- Nous avons aussi exprimé notre désaccord sur les projets de renforcement de la digue des Bas-champs de Cayeux qui prévoyait un apport régulier de milliers de tonnes de galets en provenance de Cayeux dont le stock disponible ne devrait pas excéder 15 à 20 ans.

- Nous avons réussi à mobiliser de nombreuses associations nationales et européennes à l'occasion de l'enquête publique pour le classement du Massif dunaire du Marquenterre. Nous attendons maintenant la décision ministérielle.

- En ce qui concerne les commissions et réunions, nous avons participé à la Commission Départementale pour la Gestion de l'Espace Rural pour la Somme, aux réunions d'établissements du schéma départemental des carrières de la Somme alors que parallèlement nous nous sommes prononcés contre l'ouverture de nouvelles carrières comme par exemple à Bouttencourt en vallée de la Bresle ou Breilly en vallée de la Somme. Nous avons participé à la Commission Départementale de remembrement pour la Somme, mais après quelques réunions, nous avons choisi de démissionner notre rôle étant trop limité. Le projet de

canal à grand gabarit qui relierait Paris à la Belgique nous a aussi mobilisé, car les deux variantes proposées sont dommageables pour les zones humides de notre région, surtout le tracé prévoyant le passage par Saint Quentin et la vallée inondable de l'Oise. Nous faisons aussi partie, depuis plusieurs années, de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage mais en début, d'année nous avons décidé de boycotter les réunions, comme cela a été fait dans la plupart des régions de France, afin de montrer notre mécontentement en ce qui concerne le statut des animaux dits nuisibles et les dates échelonnées de fermeture de la chasse au gibier d'eau.

Nous sommes membre du Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle de la Baie de Somme et nous participons ainsi à l'élaboration du plan de gestion de la Réserve en collaboration avec son directeur. Cet important travail vient d'aboutir en début d'année 96, par la signature d'une convention, permettant de pérenniser pour 5 ans l'action de protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme. Cette action devait être, jusqu'alors, à renégocier chaque année avec nos partenaires institutionnels. Cette collaboration nous amènera aussi à travailler à la gestion des milieux et de l'avifaune de ce site exceptionnel. Pour ce qui est de l'animation, nous avons souhaité adhérer dès le mois de février à l'association Somme Nature qui est le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du département de la Somme avec lequel nous avons déjà mené plusieurs actions et sorties. Malheureusement depuis un an que cette demande est formulée nous n'avons pas encore reçu de réponse nous pensions que cette coopération nous permettrait d'entrer au conseil d'Administration du CPIE en 1995. Nous participons régulièrement aux commissions faune et milieux naturels de notre fédération F.N.E. à Paris.

Divers autres dossiers nous ont aussi occupés, par exemple la réalisation de travaux engagés sans autorisation dans une zone dunaire proche de la vallée de l'Authie; une station d'épuration en amont de la Réserve naturelle de Boves, construite et mise en service avant même que l'enquête d'utilité publique ne soit lancée; la construction d'un incinérateur de déchets industriels, à Ribécourt dans l'Oise. Pour ce dossier, l'association de défense de l'environnement de Pimprez nous représente aux réunions de l'élaboration du Plan Régional d'élimination des déchets industriels spéciaux. Des demandes et des propositions ont aussi été formulées

comme l'inscription de la baie de Somme à la Convention pour la protection des Zones Humides, dite convention de RAMSAR; également la recherche de sites permettant la découverte de l'environnement en Picardie pour la réalisation d'une carte du patrimoine naturel et des sites touristiques éditée par le Conseil Régional de Picardie et le Comité Régional du Tourisme. Cette année a malheureusement vu l'échec d'un dossier concernant la réalisation d'une vidéo sur les milieux naturels de Picardie, ainsi qu'une plaquette sur les Zones Humides et des fiches de randonnées nature que nous avions envisagé de réaliser avec le soutien financier du Conseil Régional de Picardie et des Conseils Généraux.

Deux rencontres entre notre Président et Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, nous ont permis de donner notre point de vue sur divers sujets comme le franchissement de la Vallée d'Authie par l'A16, la mise en Zone de Protection Spéciale de la Moyenne Vallée de l'Oise entre La Fère et Noyon, et les destructions d'engins de guerre en baie de Somme. L'une a eu lieu à Paris le 25 juillet à l'occasion d'une table ronde où le Ministre souhaitait s'entretenir avec les représentants des grandes associations régionales de France et l'autre le 9 octobre lors d'une visite en Baie de Somme.

Quittons maintenant ce domaine quelque peu administratif pour nous attacher à ce qui fait le cœur de notre association, je dirais nos actions physiques sans lesquelles notre association n'en serait pas vraiment une. En effet, qu'est-ce qu'une association ? Tout d'abord un groupe d'individus, nous sommes près de 500 aujourd'hui à poursuivre les mêmes buts, organisés autour d'un conseil d'administration composé de 15 membres élus qui ne comptent pas leur temps pour faire fonctionner la mécanique; un personnel permanent constitué de 3 personnes employées à mi-temps en Contrat Emploi Solidarité Eliane, Laurence et Christine, et un objecteur de conscience Richard Monnehay dont la collaboration a été précieuse durant les 2 années qu'il a passées avec nous.

Le secrétariat, outre la saisie de documents, a enregistré plus de 1200 courriers reçus et a envoyé plus de 800 lettres et documents.

Sans oublier Alain William, salarié de l'association qui accomplit un travail remarquable pour la protection des phoques de la Baie de Somme

Tout ce foisonnement d'activités demande aussi beaucoup de temps aux bénévoles, pas moins de

douze réunions de Conseil d'administration par an soit une par mois, en général précédées, quelques jours auparavant d'une réunion des membres du bureau, et en plus, des réunions thématiques, au moins 8 cette année, destinées à mettre en place les grandes opérations (phoques, busards, ornithologie, subventions...) sans compter les comités de rédaction de notre revue *Picardie Nature* (4 par an) qui s'améliore petit à petit avec maintenant une présentation en cahier agrafé, plus solide et plus agréable à feuilleter... Une charge bien lourde que nous n'hésiterons pas à partager, car si vous tous, ici présents, pouviez donner 1 à 2 heures de votre temps dans l'année, cela permettrait, nous en sommes persuadés, de rendre un fier service non seulement aux bénévoles, mais aussi et surtout à la Nature qui en a toujours bien besoin.

De très nombreuses actions sont donc entreprises : des études, des expositions, des sorties sur le terrain, les soins aux oiseaux blessés, autant de gestes ou de travail où chacun peut s'investir pour la nature et ... pour le plaisir. *Picardie Nature* c'est tout cela. L'étude de la faune sur des terrains du littoral picard gérés par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, l'étude de l'avifaune de la haute vallée de la Somme pour le compte du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et du Syndicat de la Vallée des Anguillères, mais aussi un important travail de recueil de données sur la faune pour l'élaboration de la Directive Habitat (directive européenne) pour notre région. C'est aussi les comptages des oiseaux d'eau hivernants dans toute la région, pour le Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau, le fameux BIROE qui permet à l'échelle de l'Europe un recensement exhaustif chaque année à date fixe, et qui a mobilisé une quarantaine d'observateurs. La ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) aussi nous sollicite pour son enquête sur les limicoles nicheurs et son enquête Outardes dont la présence dans notre région n'a pu encore être prouvée cette année.

Nous avons également participé à l'Université d'été en Baie de Somme organisée par le Rectorat et le C.P.I.E., durant plusieurs jours.

La sensibilisation a toujours tenu une part importante dans les activités de notre association, ainsi 41 sorties d'initiation à la découverte de l'environnement ont été réalisées dont 21 durant l'été, animées par Vincent Bawedin, à destination des estivants et en collaboration avec le CPIE Vallée de Somme (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement)

et ce, grâce au financement de la Direction Régionale de l'Environnement en Picardie. Ces activités sont aussi, quand cela est possible, l'occasion de relayer des opérations d'envergure nationale, voire internationale ; nous avons ainsi participé aux semaines de l'Environnement du Conseil Régional de Picardie, à la nuit de la chouette organisée par la LPO, aux journées mondiales de l'Oiseau Libre organisées par Birdlife International. Des expositions sont aussi l'occasion de parler de la nature, de donner envie aux visiteurs d'agir au quotidien pour l'environnement.

Il faut noter aussi le succès de notre exposition sur les phoques à la station d'études en Baie de Somme à St Valery.

Picardie Nature, c'est aussi les oiseaux ; cette année encore nous avons pu reconduire «l'Opération Busards» qui est menée depuis 10 ans, 30 personnes y ont participé et ont passé plus de 900 heures à la recherche de leurs protégés, 31 couples, toutes espèces confondues ont pu être suivis et au moins 46 jeunes ont pris leur envol sans risquer de se faire tailler en pièce par les moissonneuses. Mais une autre menace guette ces majestueux rapaces : les chasseurs qui mènent campagne pour pouvoir les tirer comme avant la loi de 1976. Pour répondre aux arguments des chasseurs le Fond d'Intervention pour les Rapaces et la Ligue pour la Protection des Oiseaux ont lancé conjointement une pétition que 400 personnes adhérentes à Picardie Nature ont signée.

Oiseaux encore, avec la publication de deux ouvrages importants réalisés en collaboration avec la Centrale Ornithologique Picarde : l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie, établi sur la base des cartes IGN au 1/25000, qui est le fruit de 5 années de travail et de rédaction et Oiseaux Nicheurs Menacés de Picardie qui présente les niveaux et les causes de menace pour les oiseaux nicheurs de notre région (cet ouvrage a nécessité plusieurs centaines d'heures de travail).

Cet ouvrage a été financé par la Direction Régionale de l'Environnement et le Conseil Régional.

Oiseaux toujours avec la fabrication de nichoirs à chevêches et de mangeoires par des adhérents.

Parallèlement un partenariat a vu le jour entre Picardie Nature et l'ARAPEJ, une association de réinsertion d'Amiens qui nous a proposé la réalisation gracieuse de mangeoires destinées essentiellement aux écoles. La diffusion s'est sur-

tout faite à Amiens, nous l'étendrons à un plus large secteur dès l'hiver prochain.

Oiseaux enfin avec le centre de soins, dirigé par Jean-Marie Thiery qui a accueilli 117 oiseaux et en a relâché 61. Jean-Marie s'est également chargé de plusieurs affaires pour destructions ou capture d'espèces protégées. 5 affaires en 1995 surtout des Rapaces tirés au fusil. Une affaire mettant en cause des trafiquants belges pour une capture de chardonnerets, au total 1100 F de dommages et intérêts, il nous reste à percevoir 3800 F.

Enfin je ne détaillerai pas l'ensemble des actions menées pour l'étude et la protection des phoques. 5 moments forts nous ont occupés en 1995 comme les années précédentes :

- * l'éloignement des phoques pendant la destruction de munitions de guerre,
- * l'expertise des femelles en gestation,
- * le suivi des femelles en gestation
- * la surveillance estivale
- * la réalisation des rapports.

Alain William nous en parlera et se tient à votre disposition pour plus d'informations.

Cette action comme certaines autres ne pouvaient se faire sans le soutien de :

l'A.U.E.F.P,
du Conseil Régional de Picardie,
du Conseil Général de la Somme,
de la Direction Régionale de l'Environnement,
et de la Municipalité d'Amiens
que nous remercions.

Bernard COUVREUR, Patrick THIERY.

EVALUATION DU BENEVOLAT

Notre association, pour fonctionner et essayer de réaliser ses objectifs fait appel à 2 sortes de ressources : financières et humaines. Ces ressources humaines, c'est le temps, les connaissances, les compétences, l'énergie donnés par les adhérents à leur Association. Nous avons essayé de chiffrer ces ressources sous le titre de Bénévolat - valorisé.

1- Nous avons cherché des équivalences entre les différentes activités des adhérents dans l'Association, et les métiers connus (données INSEE).

Exemples

professions	activités Picardie Nature
journaliste, secrétaire de rédaction	écrire des articles pour le bulletin
animateur de formation	animation des sorties
aide-soignant, infirmier	soins aux oiseaux au Centre de soins
accueil, information	tenue de stands, expositions...

Nous avons ainsi pu connaître le salaire d'une personne qui ferait notre travail dans l'association. Cela va de 46 F à 123 F de l'heure.

2- Nous avons demandé à chacun de remplir une fiche en indiquant ses déplacements, le nombre d'heures et le type de travail effectué pour Picardie-Nature.

Tous n'ont pas déclaré leurs heures, certains ont oublié des déplacements, d'autres n'ont rien déclaré du tout, mais c'est à améliorer et nous avons maintenant une petite idée de la valeur de ce que nous faisons pour l'Association.

	km déclarés	évaluation dépl en F	heures déclarées	évaluation activités en F	évaluation en F dépl+activités
opération Busards	4481	12389	1862	128647	141036
autres activités	13180	36904	907	59862	96766
Total 95	17661	49293	2769	188509	237802

Remarques : 40 % du bénévolat est consacré à la protection des Busards. Ceci montre l'importance de l'engagement des adhérents pour certaines opérations, mais il faut aussi convenir que les fiches dans ce cas précis sont bien remplies.

Les phoques ? Les pouvoirs publics nous allouent une certaine somme d'argent pour nous occuper d'eux, c'est autant de bénévolat en moins.

Conclusion : Si nous avons fait appel à des professionnels pour faire notre travail, cela aurait coûté 237 802 F à l'Association, au moins.

Gérard BAUDRY.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 1996

L'Assemblée générale de l'association Picardie-Nature du 9 mars 1996 a procédé au renouvellement de son conseil d'administration. Sont élus : Bernard COUVREUR, Laurent GAVORY, Christophe HOSTEN, Gérard BAUDRY, Jacques LITOUX.

Nombre de votants à l'Assemblée Générale: 141. Le quorum est atteint, (le nombre total d'électeurs est de 400).

Le bilan moral, le bilan d'activité et le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité.

Pour l'année 1996 le Conseil d'administration est composé de : Gérard BAUDRY, Gérard DELOISON, Chantal PEGUET, Laurent GAVORY, Patrick THIERY, Philippe THIERY, Pierre et Josette DOLPHIN, Jacques LITOUX, Christophe HOSTEN, Brigitte CHEVALIER, Xavier COMMECY, Bernard COUVREUR, Charles DANCOISNE, Régis DELCOURT.

Président : Laurent GAVORY - Vice-Présidents: Christophe HOSTEN et Patrick THIERY

Trésorier : Pierre DOLPHIN - Secrétaire : Josette DOLPHIN.

BILAN FINANCIER 1995

A l'occasion de notre assemblée générale, le conseil d'administration vous a donné les principales indications sur les événements qui ont marqué l'activité de notre association durant l'année 1995, et sur les principales actions qu'elle a conduites.

Pour éviter une litanie de chiffres et de phrases amphigouriques* qui ennuieraient le lecteur,

je serais donc bref en ne vous donnant que les principaux chiffres. Ils vous indiquent que notre association, malgré les nombreuses difficultés pour être réglée en temps par ses subventionneurs répond à sa bonne renommée financière.

Elle doit donc avoir un fonds de roulement toujours de plus en plus important.

Exemple : l'Etat nous doit 30.000 F depuis 2 ans pour notre objecteur de conscience sorti en mai 1995. Le conseil régional va nous régler notre principale action financièrement pour les phoques avec 10 mois de retard.

Une association est donc limitée dans ses objectifs par sa trésorerie.

N'oublions pas le facteur humain, il faut fournir plus de documents pour mener à bien un dossier répondant pourtant aux statuts de notre association.

Malgré ces difficultés, depuis 25 ans notre inébranlable conviction est toujours plus forte.

Nous comptons donc sur vous, pour être de plus en plus nombreux à soutenir nos actions.

Le Trésorier, Pierre DOLPHIN

* amphigouriques : obscur, prétentieux

COMPTE DE RESULTAT 1995

Charges d'Exploitation

DEPENSES PHOQUES

Contrôle femelles en gestation	4061,33	
Suivi femelles en gestation	4012,15	
Suivi régulier de la colonie	8177,50	
Suivi estival phoques	38410,97	
Mission éloignement phoques	6986,55	
Stage PIETERBUREN et ST. VALERY	30653,59	
Utilisation VHS	886,41	
Divers	78,20	
TOTAL		<u>93266,70</u>

CENTRE DE SOINS

Nourriture	1516,80	
Pharmacie	74,15	
Ramassage oiseaux morts	44,70	
TOTAL		<u>1635,65</u>

FOURNITURES ADMINISTRATIVES

Fournitures de bureaux	7683,34	
Photo-copie	11278,49	
Entretien bureau	212,10	
Abonnements	3142,00	
Frais postaux timbres	8844,70	
Catalogues et imprimés	1238,00	
Fournitures, matériel Expo Animations	3077,91	
Téléphone	8235,19	
TOTAL		<u>43711,73</u>
Missions et réceptions	3376,50	
Achat table de presse	3729,02	
Location immobilière	2960,00	
Assurances	4968,69	
vacations animations études	11364,89	
Publication Picardie-Nature	9776,35	
Petites réparations matériel bureau	1190,20	
Cotisations et dons	2710,65	
Frais de contentieux	260,00	
TOTAL		<u>40336,30</u>

CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et appointements	181691,09	
Cotisations URSSAF	23840,00	
Cotisations ASSEDIC	9998,21	
Cotisations retraite complémentaire	2524,59	
Formation	8000,00	
TOTAL		<u>226053,89</u>

AMORTISSEMENTS	43785,00	
CHARGES FINANCIERES	219,97	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1173,02	
DIFFERENCE DE STOCK	4097,60	
PERTE SUR CREANCE	3800,57	
PROVISIONS POUR GROSSES REPARATIONS	13000,00	
TOTAL		<u>66076,16</u>

BENEFICE 3827,32

TOTAL GENERAL **474907,75**

Produits d'Exploitation

PRODUCTION VENDUES

Prestations de services et animations	10750,00	
Table de presse	23144,00	
Produits d'activités annexes	275,80	
Abonnements Picardie-Nature	13420,00	
Cotisations	23777,00	
Cotisations stagiaires suivi ESTIVAL	3200,00	
Abonnement journal AVOCETTE	2430,00	
Remboursement participation stage PIETERBUREN ET ST. VALERY	6500,00	
Produits financiers (SICAV)	8832,54	
Produits exceptionnels	10979,40	
Dons centre de soins	2704,30	
TOTAL		<u>106013,04</u>

REPRISES SUR PROVISIONS 14406,55

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

DIREN	5000,00	
FONJEP	29634,00	
AUEFP	71888,40	
WWF	30000,00	
Conseil régional	70820,00	
Conseil Général	45682,80	
CNASEA (Remb. sal. CES)	101462,96	
TOTAL		<u>354488,16</u>
TOTAL GENERAL		<u>474907,75</u>

25 ANNEES D'ACTIVITES DE DECOUVERTE ET DE PROTECTION DE LA NATURE

BILAN DES SORTIES DE DECOUVERTE DE LA NATURE

Ses objectifs et ses statuts font du GEPOP, PICARDIE-NATURE maintenant, une association d'éducation populaire. Cette nécessité de donner le goût pour l'observation de la nature et plus particulièrement des oiseaux a constitué une des préoccupations premières de l'association. Pour cela, elle a utilisé différents moyens : articles dans la presse, conférences, expositions et sorties de découverte de la nature. Ces sorties, vous en connaissez le fonctionnement. Il est très simple : une heure et un point de rendez-vous, puis tous les présents partent dans la nature accompagnés d'un guide. Lorsque l'on fait le bilan à partir du calendrier qui paraît régulièrement dans le bulletin, nous constatons que près de 585 sorties ont été organisées. Si on considère qu'en moyenne, c'est une vingtaine de personnes qui sont présentes,

c'est environ 11700 personnes/sorties avec certainement près de 6000 personnes différentes.

Le type de sortie le plus organisé est la sortie d'initiation à l'ornithologie et de découverte des milieux pour des destinations très diverses et variées, un minimum de près de 100 sites différents visités. Les plus prisés sont le littoral et la baie de somme (165 environ), le Cimetière de la Madeleine (32), la vallée de la Somme, le Hâble d'Ault, le Plan d'eau de l'Ailette... Viennent ensuite les ramassages d'oiseaux morts. Il faut également citer les randonnées à vélo, très prisés à une époque, mais également les randonnées pédestres. Les sorties à vocation d'étude organisées dans le cadre d'études nationales : recensement des rapaces, atlas des oiseaux nicheurs... Les excursions dans des sites ornithologiques de renom en dehors de la Picardie : Zwin... Des sorties thématiques : visite de la station salmonicole d'Eu, découverte du benthos de l'estran avec le GEMEL...

Laurent GAVORY

BILAN DES EXPOSITIONS

Depuis sa création notre association a toujours eu comme but de sensibiliser le public et surtout les enfants à la connaissance et à la préservation de la faune et de la flore, les expositions en sont un bon moyen. Les panneaux sur un thème sont instructifs et le contact entre les animateurs et les visiteurs bénéfiques. C'est pourquoi dès 1971 Picardie Nature qui était à ce moment là le GEPOP a réalisé des panneaux pour une exposition qui avait pour thème « l'avifaune picarde et son milieu » vinrent ensuite :

1974 : le marais picard

1975 : le littoral picard 10 000 visiteurs en 2 mois

1986 : les coteaux calcaires de picardie

1987 : la Picardie au naturel ; protégeons l'oiseau en protégeant son milieu

1990 : les espèces menacées dans notre région ; les reptiles et amphibiens de picardie

1992 : connaître et protéger l'oiseau

1993 : le phoque veau-marin de la baie de Somme

1994 : les rapaces

Toutes ces expositions ont été inaugurées à Amiens dont celle sur les phoques en présence de Mr Demilly Président du Conseil Général de la Somme. Elles ont été ensuite présentées dans différentes

villes de la Somme de l'Oise et de l'Aisne et même à Lille dans le Nord. Il y a aussi les rendez-vous annuels, depuis 1986 nous tenons un stand à espace 1901, depuis 1990 nous sommes présents au rallye de la baie des phoques à St Valery, depuis 1992 notre association est présente au festival de l'oiseau de Ménigoutte dans les Deux-Sèvres et depuis 1992 également nous tenons une exposition pendant 1 mois à St Valery sur le phoque veau-marin de la baie de Somme. Cette exposition a de plus en plus de succès puisque nous avons commencé avec 2500 visiteurs et l'année dernière près de 8000. Cette année nous participons au festival de l'Oiseau sur la côte picarde. Depuis 25 ans nous avons touché un très grand public et beaucoup de scolaires. Car ces expositions circulent aussi une partie de l'année dans les écoles et les collectivités locales qui en font la demande. Je terminerai pourtant par un regret trop peu d'adhérents viennent les visiter, c'est pourtant un moyen de voir le travail réaliser par leur association et une occasion de rencontrer les animateurs et d'échanger des idées.

Alors je compte sur vous cette année.

Josette DOLPHIN

BILAN BUSARDS

Les Busards sont des oiseaux de proie qui fréquentent les milieux ouverts et nichent au sol. Avec la disparition de leurs milieux originels de nidification (marais, friches...), ils ont été amenés à installer leur nid dans des milieux de substitution ; ils ont choisi les cultures car elles ressemblent aux friches et marais où ils nichaient.

L'utilisation de ces milieux n'est pas sans problème pour ces rapaces. Généralement, les jeunes n'ont pas encore pris leur envol pour la moisson et sont donc tués par les machines agricoles. Ces destructions répétées concourent à la régression de ces espèces, déjà menacées.

L'opération consiste à éviter ces destructions de couvées. Par un important travail d'observation, les couples et le site où ils sont installés, sont repérés, puis, si cela est nécessaire, il y a intervention avant la moisson ; différentes méthodes sont alors utilisées.

La motivation première est la situation des populations des deux espèces concernées ; Busard cendré et Busards St Martin.

L'opération est menée en deux phases :

La première consiste à repérer les couples nicheurs. Les bénévoles qui ont en charge l'opération parcourent la campagne picarde, équipés de leurs jumelles, et passent de nombreuses heures à chercher. Afin de gagner en efficacité, chaque surveillant possède un territoire attribué qu'il prospecte plus sérieusement. En début de saison (mars), nous organisons une réunion de coordination pour mettre tout au point. Nous réalisons également une petite dizaine de sorties collectives avec les membres de l'association désireux de nous apporter une aide ponctuelle. Ces sorties sont l'occasion de former de nouveaux surveillants.

Nous avons également réalisé une brochure qui fournit aux surveillants les informations nécessaires pour travailler dans les meilleures conditions. La seconde phase, plus délicate correspond à l'intervention. Une fois localisé le site où le couple s'est installé, nous définissons le type d'intervention qui est fonction de l'état d'avancement de la récolte, l'âge des poussins, des cultures voisines, de l'agriculteur... Généralement, nous déplaçons la couvée dans un champ voisin qui sera fauché plus tardivement. Au cas où cela n'est pas possible, nous étudions avec l'agriculteur l'éventualité de laisser temporairement un carré de céréales sur pied incluant le nid, et ce jusqu'à l'envol des jeunes, ou

alors, si cette solution n'est pas envisageable, nous finissons d'élever les jeunes au centre de soins.

Picardie Nature n'est pas la seule association en France à réaliser ce type d'action. En fait, ces opérations ont été initiées dans l'Est de la France à la fin des années 70. Depuis, grâce au Fonds d'Intervention pour les Rapaces qui coordonne l'opération à l'échelle nationale, ce type d'action se fait dans une majorité de départements français où les deux espèces sont présentes.

En Picardie, Picardie-Nature assure l'opération depuis 1983 avec des résultats s'améliorant d'année en année.

Pour 13 saisons :

342 couples de Busards ont été repérés

99 Busards cendrés

213 Busards Saint-Martin

30 Busards des roseaux.

193 couples de Busards ont été suivis

69 Busards cendrés

111 Busards Saint-Martin

13 Busards des roseaux.

321 jeunes ont pu prendre leur envol

122 Busards cendrés

180 Busards Saint-Martin

19 Busards des roseaux

Par couples repérés nous entendons ceux qui ont été repérés mais qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi de notre part. Les jeunes volants sont ceux qui ont réussi à prendre leur envol.

Ce bilan éloquent ne doit pas laisser oublier que nous n'intervenons que sur une petite partie de la population régionale et que ces sauvetages demandent beaucoup de temps. A l'heure actuelle, il ne repose que sur la motivation de quelques bénévoles. Or le bénévolat a ses limites et une protection de ces espèces à l'échelle de la région ne peut s'envisager uniquement en se basant sur la mobilisation de quelques particuliers. Les agriculteurs étant les mieux placés pour assurer cette opération qui est tout à fait à leur portée, seule une prise de conscience de leur part pour protéger ces rapaces et une réelle mobilisation pour le faire garantirait la présence des Busards dans le ciel de Picardie. Il s'agit d'un point sur lequel nous focaliserons nos interventions dans l'avenir avec l'aide des associations nationales.

De plus, ayant conscience que les changements de mentalités et d'habitudes sont longs, il sera nécessaire de poursuivre cette opération, en essayant de mobiliser toujours plus de bénévoles et en les formant de mieux en mieux.

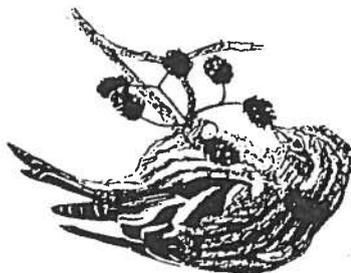
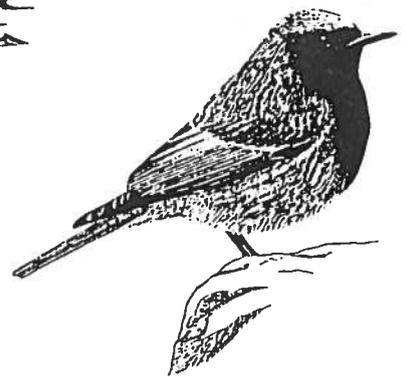
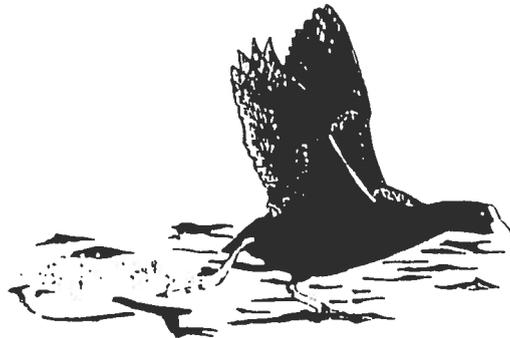
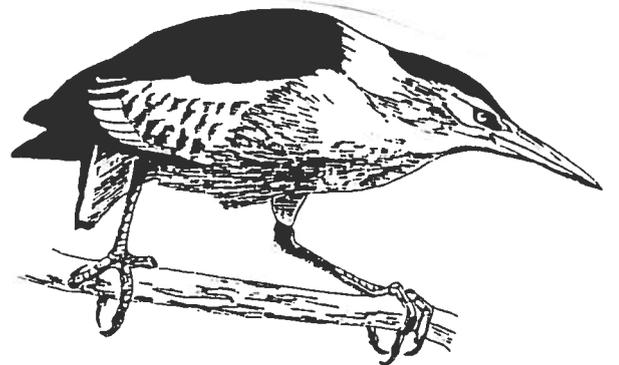
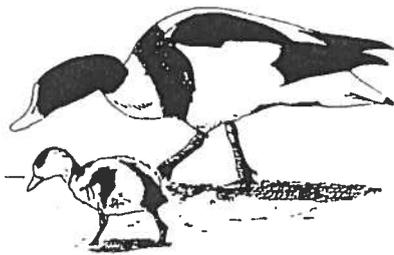
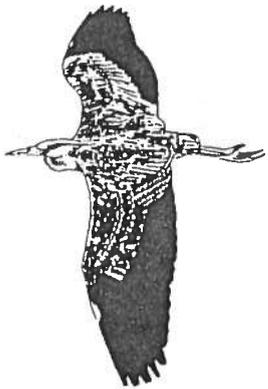
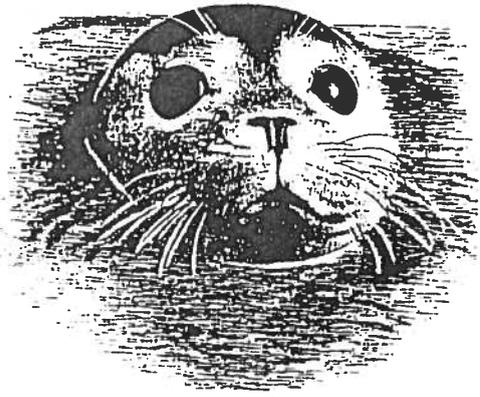
Laurent GAVORY

25 ANNEES

D'ACTIVITES DE DECOUVERTE

ET DE

PROTECTION DE LA NATURE



Bilan du Centre de Soins

Si Picardie-Nature fête ses 25 ans le Centre de soins lui n'a que 21 ans puisque c'est en 1975 que j'ai soigné mon premier oiseau sauvage blessé, un Goéland cendré, trouvé sur la plage lors d'une sortie du G.E.P.O.P. Il ne souffrait que d'une légère blessure à l'aile et fut rapidement relâché.

Pendant encore quelques années, nous avons, ma femme, mes enfants et moi, soigné presque exclusivement des oiseaux de mer qui effectuaient leur convalescence dans un simple enclos grillagé de 4 m sur 6 m recouvert d'un léger filet à fraisiers. Puis nous avons construit une volière plus grande avec des matériaux de récupération.

En 1982, grâce à une subvention du Conseil général de la Somme nous avons construit l'actuelle volière mesurant 7,45 m sur 6,25 m et 2,50 m de haut, améliorée encore grâce à une autre subvention du Conseil général de la Somme. Située dans un bosquet, son mur de planches assure aux oiseaux en cours de soins la tranquillité nécessaire à une bonne convalescence. Outre la volière proprement dite, cette installation comporte cinq cages d'isolement conçues de telle manière que leurs occupants restent très calmes, et deux abris couverts.

En 1991 une subvention du Conseil général de la Somme nous a permis de construire chez Mr et Mme Péguet, à Bacouel, une volière de rééducation au vol de 3 m de large, 3 m de haut et 25 m de long.

Dans le même temps, les différents Centres de soins, d'abord isolés, se sont regroupés et en 1984 est née l'U.N.C.S (Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage) qui regroupe actuellement 40 Centres dont l'activité est régie par l'arrêté ministériel du 11 septembre 1992 qui stipule que le responsable du Centre doit être titulaire du certificat de capacité délivré par le ministère de l'Environnement et doit tenir à jour un « livre journal des mouvements d'animaux détenus en captivité » ; en outre les installations doivent obéir à certaines normes.

Grâce à ces contraintes, les dilettantes et les trafiquants sont en diminution. Mais nous recevons encore des oiseaux recueillis par des personnes qui s'imaginaient savoir les soigner et qui, au bout d'un mois, nous les confient dans un état lamentable, voire totalement irrécupérables, faute de soins appropriés.

Parallèlement à ces améliorations le nombre d'oiseaux soignés a augmenté passant de 4 en 1978

à 117 en 1995, le total, de 1978 à 1995 se montant à 1146 oiseaux soignés dont 489 relâchés.

Parmi les causes d'accueil des oiseaux blessés au Centre j'ai retenu les cinq principales suivantes :

Le piégeage : oiseaux découverts pris dans des pièges.

Le mazoutage : oiseaux plus ou moins souillés par des hydrocarbures.

La route : oiseaux trouvés en bord de route avec des blessures plus ou moins graves.

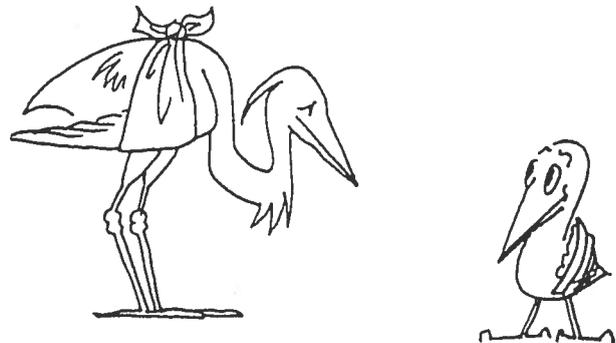
Les chasseurs : oiseaux chez qui la radio met en évidence des plombs de chasse.

Le dénichage : jeunes oiseaux plus ou moins plumés.

Le piégeage concerne 12 oiseaux, presque toujours des Buses dans des pièges à palette placés dans des «jardinets» appâtés avec une charogne pour tuer les renards ou les mustélidés. Un piège différent: un Autour de palombes pris dans un piège à poteau dans l'Oise.

Le mazoutage a touché au moins 73 oiseaux de 8 espèces différentes, essentiellement des oiseaux de mer, Guillemots, petits Pingouins, Fous de Bassan, Grèbes. La pollution de la Manche par les hydrocarbures est devenue chronique depuis plus de vingt ans.

La route tue et blesse de nombreux oiseaux. Nous en avons soigné 362 de 7 espèces différentes. Surtout des Rapaces, nocturnes et diurnes, 63 Chouettes effraies, 53 Hiboux moyens-ducs, 45 Chouettes hulottes, 32 Faucons crécerelles. Ces accidents peuvent s'expliquer par le mode de recherche de la nourriture qui amène ces oiseaux à fréquenter plus particulièrement les bords des routes.



Les chasseurs ont blessé 199 oiseaux de 25 espèces différentes. Ce sont surtout les Buses et les Hérons qui sont leurs victimes: 415 Buses, 35 Hérons mais aussi 12 Faucons crécerelles, 9 Eperviers, 7 Hiboux moyens-ducs. On peut invoquer à chaque fois l'erreur d'identification, mais trop souvent le tir est volontaire, prémédité.

Le dénichage peut être accidentel (chute du nid entier, sortie prématurée hors du nid et chute au sol. Il concerne 69 Chouettes hulottes, 13 Chouettes effraies, 4 Chouettes chevêches. Il peut être volontaire et malveillant (oiseau capturé pour être mis en cage puis rejeté en cas d'échec). Ceci concerne 76 Cygnes tuberculés, 5 Pies, 4 Faucons crécerelles, 1 Epervier, 1 Buse.

Il peut être volontaire et bienveillant, c'est le cas des Busards. 6 Busards des roseaux, 12 Busards Saint-Martin, 27 Busards cendrés.

Ces oiseaux ont été soustraits aux dangers de la moissonneuse et confiés à M. et Mme. Péguet à Bacouel qui leur ont assuré une parfaite émancipation.

Conclusion.

Pendant 21 ans nous avons soigné de notre mieux les oiseaux sauvages blessés (1146 dont 489 relâchés). Nous, c'est à dire M. et Mme Péguet à Bacouel, mon épouse et moi-même à Saveuse.

LES ACTIONS DE PICARDIE NATURE CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE CHASSE

Dès ses premières années d'existence, les membres du G.E.P.O.P. au cours de leurs sorties d'observations sur le terrain ont pu mesurer le fort impact négatif de la chasse sur la vie des oiseaux. Rapidement, la nécessité de témoigner de cet impact et la volonté de faire évoluer les choses ont incité les administrateurs de l'époque à organiser des manifestations publiques contre les excès de la chasse de printemps (la chasse de Mars était alors autorisée) et son ouverture trop précoce (mi-Juillet), thèmes que nous retrouvons encore aujourd'hui.

En Juillet 1974 et 1975, 2 manifestations organisées en Baie de Somme (à Saint-Valéry-sur-Somme) dénoncent une ouverture de la chasse au gibier d'eau alors que la reproduction n'est pas terminée. Février 1976 voit la mémorable manifestation du

Cela implique des contraintes, notamment une disponibilité de tous les jours, car il y a toujours des oiseaux à nourrir.

Programmer des vacances dans ces conditions n'est pas chose facile et il est bien évident que la situation actuelle n'est pas la meilleure solution.

Il est donc souhaitable que Picardie-Nature Développe autrement le Centre de soins, c'est à dire avec d'autres locaux, d'autres personnes.

Les locaux pourraient être à Amiens, par exemple; quant aux personnes, les membres de Picardie-Nature me semblent les plus aptes à remplir cette tâche.

En soignant les oiseaux sauvages blessés, Picardie-Nature travaille à la sauvegarde du patrimoine naturel. Il me semble donc normal que ceux qui ont la gestion des fonds publics nous viennent en aide financièrement. Pour ma part, je suis prêt à former toute personne qui en exprimerait le désir. Lorsque j'ai soigné mon premier oiseau je n'en savais pas plus que vous. En vingt ans, grâce aux stages organisés par l'U.N.C.S., grâce à tout ce que j'ai observé et noté sur le comportement des oiseaux soignés, j'ai acquis une certaine expérience. Je la mets au service de celui ou celle qui voudra me seconder.

Jean Marie THIERY

Cap Hornu où une centaine de "gépopiens" dont beaucoup d'enfants ont été violemment agressés par 200 à 300 chasseurs (certains ivres et il n'était que 9 heures du matin) : panneaux et banderolles réclamant le respect de la vie sont arrachés, cassés, détruits avant que d'avoir pu être déployés.

Ces "manifs" ont valu au G.E.P.O.P. une notoriété nationale et une réputation tant locale qu'extérieure d'association anti chasse, ce que nous ne sommes pas, nous voulons lutter contre les excès de la chasse.

Depuis nos actions ont changé et se sont institutionnalisées, en particulier avec notre nomination par le Préfet au C.D.C.F.S. (ou les structures de concertations informelles qui l'ont précédé) dès qu'il fut créé.

20 ans après les manifestations, Picardie Nature continue à dénoncer certaines pratiques cynégétiques et nous intervenons essentiellement sur 2 points :

- les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau
- les listes des "nuisibles"

Notre démarche :

1) **Intervention dans les C.D.C.F.S.** (Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage). Nous y avons une démarche scientifique, élaborée à partir des années de suivis des animaux localement et d'arguments puisés dans la littérature naturaliste (souvent des études de l'Office National de la Chasse d'ailleurs). Un constat après dix ans de participation à ces réunions, nous y sommes écoutés mais peu entendus.

2) **Interventions en justice :**

- Au Tribunal Administratif pour les arrêtés préfectoraux (liste des "nuisibles", fermeture de la chasse au gibier d'eau)

N'étant pas juristes et n'ayant pas de cabinet d'avocats spécialisés comme en ont les chasseurs qui assurent souvent la défense de l'administration, nous avons un principe simple : nous mettons en comparaison ce que dit la loi et ce qui est pris comme arrêté. Nos actions évoluent donc en fonction de la législation qui dans ce domaine change au gré des lobbies.

Bilan :

"Nuisibles"

* 30 septembre 1988 : "décret nuisibles"

- établissement d'une liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles.
- nécessité d'une justification locale; présence et dégâts avérés nécessaires.

De 1991 à 1994 : sur notre demande le T.A. annule systématiquement les arrêtés préfectoraux, parfois plusieurs fois par an) (Voir bilan détaillé dans COMMECY X. 1994 VOUS AVEZ DIT "NUISIBLES"? PICARDIE NATURE N° 66 p. 12 à 17)

* Juillet 94, le ministre de l'environnement par une directive aux préfets change les règles du jeu, il suffit maintenant qu'une espèce soit localement présente et inscrite sur la liste nationale pour pouvoir être déclarée nuisible (plus besoin de prouver les dégâts). Pour 1995, nous ne pouvons porter recours et décidons avec l'ensemble des Associa-

tions de Protection de la Nature de France la boycottage des C.D.C.F.S..

* Juillet 95, la directive ministérielle est rapportée, nous reprenons notre démarche argumentaire en réunion puis recours en justice; recours très ciblé cette année (2 espèces seulement des évolutions positives apparaissant dans les modalités de destructions).

Ouverture de la chasse au gibier d'eau

Directive "Oiseaux" du 2 Avril 1979 : "Les états membres veillent à ce que les espèces auxquelles s'applique la législation de la chasse ne soient pas chassées pendant la période nidicole ni pendant les différents stades de reproduction et de dépendance"

* Jusqu'en 1993 et depuis 1989, nous avons gagné les recours déposés pour ouverture précoce de la chasse, avant envol des jeunes de l'année; rappelons que le Conseil d'Etat met 2 à 4 ans à statuer; recours peu efficaces donc pour nos objectifs de protection des oiseaux.

* La cour européenne de justice a ordonné en Janvier 1994 à la France de cesser d'autoriser la chasse après le 31 Janvier; avertissement resté lettre morte.

(Remarquons que se cachant derrière le fait que la décision des dates d'ouverture est une décision ministérielle, ce point n'est plus mis à l'ordre du jour des C.D.C.F.S.; impossible de faire valoir nos avis.)



Fermeture de la chasse au gibier d'eau

* Depuis 1988, nous portons régulièrement recours au T.A. d'Amiens pour non respect de la directive européenne de 1979 (dite "directive oiseaux") pour fermeture trop tardive ne permettant pas d'assurer la tranquillité des oiseaux d'eau lors de leur migration de retour sur leurs sites de nidification. Nous avons souvent raconté ici nos "victoires sur le papier", les jugements étant souvent trop tardifs pour être applicables.

* 1990, le principe des fermetures échelonnées est mis en place, ce qui ne satisfait personne.

* Juillet 1994 : la loi change, il est décidé que les oiseaux ne migreraient pas avant le 1er Mars et que la chasse de Février est autorisée.

BILAN DES RAMASSAGES D'OISEAUX MORTS SUR LA COTE PICARDE

Même si vous avez récemment adhéré à PICARDIE-NATURE vous connaissez ce que sont les ramassages d'oiseaux morts. Il s'agit d'une des activités de base de l'association. Elle en a d'ailleurs permis la naissance puisque le GEPOP a été créé par un groupe de gens qui suite à l'accident du Torrey canyon, se sont mis à parcourir les plages picardes à la recherche des oiseaux mazoutés vivants.

Le principe est simple. D'un point de rendez-vous la gare de Noyelles-sur-mer, les personnes présentes se scindent en groupes qui vont parcourir chacun un des dix secteurs déterminés sur la côte picarde, soit un peu moins de 36 kilomètres.

Elles vont suivre la ou les lisses de mer afin d'y collecter les cadavres d'oiseaux. Les découvertes sont placées dans des sacs, pour être emmenées à un point de rendez-vous : la station d'études en baie de Somme, quai Jeanne d'Arc à Saint-Valery-sur-Somme vers midi. Les sacs sont ensuite vidés, les oiseaux identifiés, la cause de mortalité éventuellement déterminée.

Cette opération a de multiples objectifs :

- montrer l'importance de la mortalité avienne sur nos côtes, de façon à sensibiliser la population ;
- essayer de quantifier cette mortalité et en déterminer les causes ;

Nous ne pouvons donc plus déposer de recours... Et pourtant ils migrent (aurait pu dire Galilée). En même temps, les députés français sachant leur loi contraire à celles de l'Europe qui s'imposent en France, la présente comme une préfiguration de la nouvelle loi européenne que le gouvernement français se fait fort de modifier dans le sens exigé par les chasseurs.

(* 14 Février 1996, le parlement européen clarifie la loi européenne : la chasse devrait donc être interdite en France comme dans toute l'Europe au 31 Janvier. Optimisme? Attendons, nous n'en sommes pas à une forfaiture près; à suivre donc.)

Xavier COMMECY

- former les participants à la reconnaissance des oiseaux ;
- prendre un bon bol d'air, surtout quand les sacs ne sont pas trop pleins.

Depuis 1967 que ces ramassages ont lieu, pas moins de 135 ont été organisés avec une moyenne d'environ 30 participants, ce n'est pas moins de 4050 journées qui ont été consacrées à cette action.

Au niveau des oiseaux, la situation est moins rose puisque ce ne sont pas moins de 14500 cadavres qui ont été récoltés.

Une analyse effectuée par E. MERCIER et X. COMMECY sur 2885 oiseaux montre que :

- 43 % étaient morts par ingestion ou imprégnés d'hydrocarbures ;
- 38 % à cause de la chasse ;
- 19 % cause inconnue.

remarque : les espèces «gibier» sont rares.

Laurent GAVORY

LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS.

Depuis sa création en 1970 notre association s'est toujours préoccupée de la préservation des milieux naturels les plus remarquables de la région, souvent par le biais de l'ornithologie.

Dès 1975 le ton s'affirme :

" La protection et l'étude des oiseaux ne va pas sans la défense de l'Environnement en général " titrait le Courrier Picard à l'occasion de la cinquième assemblée générale de l'association.

Dans les différents bilans d'activités que nous vous présentons depuis 25 ans on note que la mobilisation pour la préservation du littoral picard tient une place prépondérante. Il s'agit là d'une orientation délibérée justifiée par deux éléments :

D'une part la richesse écologique des milieux littoraux et arrière-littoraux, d'autre part les menaces et agressions multiples que la côte picarde a connue et connaîtra sans doute encore.

Le but de mon exposé n'est pas de dresser un inventaire complet de nos actions, une journée n'y suffirait pas, mais de montrer les moyens que nous avons utilisés, les réussites, les échecs et les difficultés rencontrés. Cet exposé s'articulera autour de 4 axes :

Les expositions et la sensibilisation du public - les interventions auprès des pouvoirs publics - les recours en justice - la participation à des inventaires faunistiques.

Face à des menaces qui pesaient sur les milieux naturels, notre association a toujours cherché à exprimer son point de vue auprès des pouvoirs publics. Dans une démarche parfois maladroite, directe, nous nous sommes souvent heurtés à l'incompréhension.

Nous prendrons l'exemple de la protection de la partie Nord de la Baie de Somme qui constitue actuellement la Réserve naturelle.

Tous les moyens d'action possibles ont été utilisés:

- plusieurs expositions sur le littoral et les espèces ont circulé
- une sensibilisation de la protection notamment par le recours aux médias.
- des inventaires faunistiques ont été réalisés constamment, qu'il s'agisse des recensements d'oiseaux

nicheurs ou migrateurs, de l'étude de la colonie de phoques veaux-marins dont vous parlera Alain WILLIAM ou encore des recensements d'oiseaux morts, activité d'une régularité exemplaire puisque nous sommes les seuls en France à mener ce genre d'étude, qui est aussi une sensibilisation, depuis 25 ans. Quant aux recours en justice et aux interventions auprès des pouvoirs publics, quelques actions significatives vous montreront notre patience et notre détermination qui n'ont pas toujours été couronnées de succès.

1973 puis 1975 : 2 arrêtés ministériels officialisent la création d'une réserve maritime de chasse en Baie de Somme. La chasse y est désormais interdite mais les véhicules tous terrains perturbent gravement un site qui accueille des milliers d'oiseaux en migration. Ce sont les premières interventions pour empêcher cette pratique de se développer. En 1978 le Préfet de Région prend un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur la plage et dans les dunes. Dans les faits peu de choses changent mais nous avons désormais un outil supplémentaire, le recours en justice, quelques affaires aboutissent. Parallèlement des contacts sont pris avec le Moto-Club de Fort-Mahon pour demander aux pouvoirs publics la mise à disposition d'un terrain sur la côte pour permettre aux motards de s'adonner à leur loisir. Il s'agit, déjà là, d'une démarche constructive de la part de notre association.

Notre association formalise par la suite sa volonté d'agir efficacement pour la protection des milieux naturels et des espèces menacées en modifiant ses statuts et son titre : Le G.E.P.O.P.

Le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie devient le Groupe Environnement, Protection, Ornithologie en Picardie et ses buts ne se limitent plus à l'étude et à la protection des oiseaux. Nous obtenons en 1978 notre agrément ministériel au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature (une référence en la matière). Cet agrément nous offre des moyens supplémentaires à savoir la possibilité de se constituer partie civile dans les infractions à la législation sur la protection de la nature et des espèces et une représentativité officielle dans plusieurs commissions départementales ou régionales.

Ces nouveaux statuts, en élargissant notre domaine d'action à la protection des espèces et des espaces nous permettent également d'obtenir un agrément du Ministère de l'Équipement; nous pouvons alors nous exprimer dans le domaine de l'urbanisme (infractions au P.O.S. par exemple).

Mais les recours en justice engagés sur la côte Picarde n'ont pas vraiment été couronnés de succès pour une raison essentielle malheureusement : l'implication voire la participation directe de maires.

1984 : Réalisation d'un parc de loisirs sur la commune du CROTOY, à proximité immédiate de la réserve maritime de chasse : infraction au P.O.S. Mr DELEFORTRIE, gérant de casino et figure locale a réalisé des travaux sans aucune autorisation, Mr WADOUX, maire de la commune et entrepreneur a réalisé des travaux pour Mr DELEFORTRIE en totale infraction au P.O.S auquel il a participé puisqu'étant le premier magistrat de la commune! Résultat : un jugement exemplaire au Tribunal Correctionnel d'Abbeville confirmé à la Cour d'appel.

Mais la condamnation à la remise en état des lieux n'a jamais été appliquée par la Préfecture par manque de courage, probablement à cause de pressions politiques apparues dès le début de l'affaire.

1991 : destruction du milieu dunaire au Nord de Fort-Mahon sur plusieurs hectares, des travaux sans autorisation pour un projet de golf, le promoteur Mr PODVIN a le soutien de la municipalité. Lors d'une visite sur le site le Sous-Préfet d'Abbeville considère qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. Nous avons été déboutés de notre action en justice, l'infraction par destruction d'espèces végétales protégées (il y en avait 3) n'a pas été retenue par le procureur. Les travaux sont restés en plan, de la terre rapportée où poussent des chardons a remplacé le sable où poussaient des plantes rares.

1991 : aussi, une décharge sauvage apparaît dans le marais du CROTOY à l'initiative du maire Mr WADOUX, à proximité du dépôt de munitions de la Protection civile où sont entreposées les bombes qui seront détruites en Baie de Somme. Chantage ou non, bref, la Préfecture ne bouge pas, elle ne tient pas à ce que l'on fasse trop de bruit autour de ce dépôt. Nous portons plainte pour infraction au P.O.S après constat d'huissier, le Procureur d'Abbeville laisse trainer l'affaire depuis, des lettres restent sans réponse et des entrevues débouchent sur un calendrier d'injonctions administratives et judiciaires que les autorités ne respectent même pas.

1991 : année des décharges. Le maire de Cayeux-sur-Mer développe la sienne, il s'en défend mais envoie les employés municipaux déposer des déchets à l'entrée du marais du Hable d'Ault le jour

où un huissier dresse un constat à notre demande; les déchets sont enfouis sur place, dans les dépressions entre les cordons de galets où pousse une plante protégée, le chou marin. La D.D.E met un panneau, l'affaire est classée.

Si notre comportement semble agressif c'est qu'il a souvent été proportionnel à l'incapacité de l'autorité préfectorale à faire respecter la réglementation dès l'infraction constatée voire par une action plus en amont, laissant notre association se dépêtrer avec la justice. Que de courage et de patience il a fallu pour obtenir une réserve naturelle en Baie de Somme ! Les fondateurs du G.E.P.O.P. y pensaient déjà, les ornithologues ont montré très tôt qu'il s'agissait d'un site d'importance internationale, de multiples interventions ont été engagées pour réunir le Conseil de gestion de la réserve de chasse, pour réduire les perturbations engendrées par le braconnage, la circulation des véhicules. Une pétition contre un projet de route très menaçant d'accès au rivage à partir de Saint-Quentin en Tourmont a obtenu 7000 signatures en 1979, une seconde pétition lancée en 1989 intitulée «Une réserve pour les phoques» a obtenu 9000 signatures .

Notre mobilisation jointe aux interventions déterminantes de personnalités comme le Recteur Robert MALLET ont permis la création de la réserve naturelle de la Baie de Somme en 1993. Sa gestion véritable n'a débuté qu'en 1995 et nous espérons qu'elle se déroulera dans de bonnes conditions, nous y sommes très attachés.

Après 1980 les activités pour la préservation des milieux naturels se sont développées en fonction de l'évolution de la société, collant à l'actualité, qu'elle soit politique ou réglementaire, nous avons répondu présent à toutes les manifestations de la vie publique ayant trait à ce sujet.

1982 : Les états régionaux de l'environnement lancés à l'initiative du Ministère de l'environnement et pilotés dans chaque région par les D.R.A.E.

1984 : colloque sur l'environnement en Picardie organisé par la D.R.A.E. et le Conseil régional, présidé par Huguette Bouchardeau.

1985 : première participation à la commission départementale des sites. Depuis, notre participation est renouvelée régulièrement par le préfet.

1987 : participation au premier C.P.I.E, qui n'a pas vécu très longtemps.

1988 : Le G.E.P.O.P. s'intéresse à un moyen d'action que chaque citoyen devrait mieux connaître depuis qu'Huguette Bouchardeau a modifié la législation, il s'agit des enquêtes d'utilité publique qu'elle a démocratisées lors de son passage au Ministère de l'Environnement.

Désormais les projets ayant un impact sur des milieux naturels remarquables sont examinés, Laurent GAVORY qui connaît beaucoup de sites fournit un travail considérable en épluchant des dossiers d'études d'impact en particulier pour des carrières et des routes. A chaque fois Picardie-Nature émet un avis détaillé, souvent repris par le commissaire enquêteur.

C'est à cette époque que nous réalisons les premiers contrats d'étude d'inventaires faunistiques, ce qui représente pour l'association une valorisation de ses compétences.

A plusieurs occasions nous avons été obligés d'aller plus loin en engageant des recours devant le tribunal administratif, lorsque le Préfet autorise les travaux. Nous l'avons fait avec succès pour 5 autorisations d'extraction de granulats, 2 en vallée de la Somme, 1 en vallée de la Bresle, 1 en vallée des Evoissons et 1 en vallée de l'Oise dans le département de l'Aisne.

2 raisons justifient cette action que l'on peut juger extrême parce que les autres moyens ont été épuisés :

d'une part la nécessité de préserver des milieux exceptionnels d'une dégradation irrémédiable, d'autre part la recherche d'une amélioration de la qualité des études d'impact (on a vu des inventaires faunistiques et floristiques des plus fantaisistes).

Nos objectifs ont été atteints, des signes nous l'ont montré au moins à deux reprises :

- Lorsqu'un bureau d'étude, le B.R.G.M, lassé de voir ses études d'impact jugées insuffisantes par le Tribunal Administratif s'est adressé à nous pour que l'on participe aux inventaires faunistiques
- et quand un carrier a retiré son dossier après que nous ayons exprimé notre avis sur la faiblesse de l'étude d'impact.

Désormais l'Administration qui instruit les dossiers et les carriers sont plus prudents.

1991 : L'association change de nom et devient Picardie-Nature pour affirmer encore un peu plus notre attachement à la protection de la nature. Cette année là le Conseil Régional crée l'Agence Régionale de l'Environnement en Picardie (AREP)

un organisme de proposition et de réflexion; accueille Picardie-Nature siègera régulièrement dans 2 des 3 commissions mises en place.

1991 : 700 personnes assistent aux assises régionales de l'Environnement, prolongement des travaux menés par l'A.R.E.P.

1993 : Le Conseil Général de la Somme et la D.I.R.E.N. décident d'élaborer un Plan Départemental de l'Environnement, nous participons à une dizaine de réunions en 4 mois.

J'arrêterai là pour conclure cette synthèse de 25 années d'action pour la préservation des milieux naturels, en quelques phrases :

* Patience et vigilance, rien n'est jamais gagné d'avance

* Un satisfecit : nous avons bien utilisé l'ensemble des moyens que nous avons eu à notre disposition, en tenant compte de l'évolution des institutions.

* Enfin dans cet exposé, si nous avons souvent eu des reproches à l'encontre de l'administration, il est des services administratifs dont nous avons peu parlé et avec lesquels nous avons toujours entretenu des relations privilégiées. Il s'agit du ministère de l'Environnement et de sa direction régionale. Pour situer un peu dans quel état d'esprit nous avons toujours travaillé je citerai une phrase du Recteur Robert Mallet dans un courrier qu'il adressait en Septembre 1975 au GEPOP à l'occasion de notre exposition sur le littoral picard.

« Le Ministère de la Qualité de la Vie, chargé de l'Environnement, est l'un des plus sollicités, l'un de ceux qui suscitent le plus d'espoir, mais aussi l'un des plus critiqués et contrecarrés. Le dommage, c'est que ses défenseurs se rencontrent généralement parmi les individus ou les associations qui n'ont d'autres forces que leur alarme perspicace, leur désintéressement, leur combativité militante alors que les détracteurs se recrutent parmi les bien nantis, et tous ceux qui spéculent, tous ceux qui ne voient que leurs intérêts immédiats, et qui se moquent des générations à venir. »

Patrick THIERY

5 ACTIVITES DANS LESQUELLES VOUS POUVEZ VOUS INVESTIR

ACTIVITE : ORNITHOLOGIE

La section ornithologique de PICARDIE-NATURE est amenée à se développer au sein d'une centrale ornithologique picarde regroupant d'autres associations.

NOM DU RESPONSABLE : Xavier COMMECY

BUTS DE L'ACTIVITE : Il s'agit d'étudier les oiseaux sauvages de Picardie pour connaître leur statut et les protéger dans leur milieu naturel.

Les objectifs globaux que les animateurs de la section ornithologique vous proposent d'atteindre sont :

- d'observer les oiseaux selon des protocoles établis en continuant à se faire plaisir mais en dépassant la simple balade dans la nature.
- de publier vos observations en les intégrant aux synthèses ornithologiques régionales.

Pour observer les oiseaux, nos animateurs vous proposent :

- de suivre un ou plusieurs sites régulièrement (votre jardin, une forêt, un marais, la baie de Somme, etc...) et de noter vos observations.
- de faire des parcours-échantillons (Indice Kilométrique d'Abondance, Indice fonctionnel de présence, quadrats...)
- de restituer vos observations sur des sites suivis occasionnellement

de participer à des suivis ornithologiques collectifs (recensement des oiseaux d'eau à l'échelon européen par le Bureau International de Recherche

sur les Oiseaux d'Eau, des enquêtes régionales, nationales, etc...)

- publier vos observations :

en participant à la synthèse ornithologique régionale annuelle.

en publiant des notes et articles dans la revue l'Avocette

en communiquant régulièrement vos observations

Si vous souhaitez être utile à la préservation des milieux naturels et à la protection des espèces menacées en agissant efficacement au sein de la section ornithologique de PICARDIE-NATURE, nous vous proposons de développer vos compétences dans l'identification des espèces, au cours de sorties d'observations individuelles ou collectives et par les actions de base suivantes :

- identifier les espèces
- communiquer ses observations
- se tenir informé de la situation ornithologique locale en lisant l'Avocette

Les animateurs de la section ornithologique se tiennent à votre disposition pour vous fournir les documents et les conseils utiles.

ACTIVITE : BUSARDS

NOM DES RESPONSABLES : Laurent GAVORY, Bernard COUVREUR, Christophe HOSTEN.

BUTS DE L'OPERATION : le repérage et la protection des couvées des 3 espèces de Busards nichant dans notre région : le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et le Busard des roseaux.

PERIODE DE L'OPERATION : De fin mars à fin août.

LIEU : Principalement les zones cultivées de Picardie.

PERSONNES CONCERNEES : Toute personne ayant de la patience.

OBJECTIF : Votre objectif est de localiser les couples de Busards installés dans les cultures.

Pour cela vous devez définir un secteur géographique dans lequel vous pourrez aller observer quelques heures par mois ou par semaine : par exemple autour de votre village ou là où vous avez l'habitude de vous promener ou d'aller observer la nature.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

1 : Apprendre à localiser :

- une note méthodologique est à votre disposition avec les conseils pour l'identification et la localisation.

- être parrainé par une personne expérimentée.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Participer aux deux réunions annuelles de début et fin d'opération .

participer aux sorties de groupe.

Avoir une paire de jumelles ou en demander une en prêt à l'association.

Localiser et identifier les couples nicheurs de votre zone :

- en prospectant votre secteur à vélo ou à pied.

- en pratiquant l'observation à partir de points fixes, c'est-à-dire observer une à deux heures à partir d'un même point.

Dès qu'un couple est localisé prévenir l'association afin de définir l'attitude à adopter.

ACTIVITE : ANIMATION DES EXPOSITIONS

NOM DES RESPONSABLES : Pierre et Josette DOLPHIN

BUTS DE L'ACTIVITE : Une exposition sur un thème donné sert à informer, instruire et sensibiliser le public. L'achat de documents (table de presse) par les visiteurs constitue un soutien financier pour l'association et une diffusion de l'information.

PICARDIE-NATURE dispose d'un matériel adapté (grilles) et de plusieurs expositions qu'elle cherche à présenter à un public le plus large possible. En mobilisant des adhérents autour de cette activité nous espérons mieux faire comprendre les messages de préservation des milieux naturels et de protection des espèces menacées que ces expositions expriment. Les responsables de cette activité vous proposent d'acquérir les compétences nécessaires pour animer une exposition et tenir la table de presse.

Quelles sont les activités proposées ? :

La fonction d'animation se décline en 4 activités :

- rechercher des lieux et des opportunités d'exposition adaptés.

- prendre en charge les questions matérielles (organisation, publicité, repérage des locaux, installation).

- acquérir la capacité à expliquer aux visiteurs les principales actions menées par l'association

- connaître quelques éléments intéressants du thème de l'exposition.

La fonction « tenir une table de presse » se décline en 2 activités.

- gérer et préparer le matériel de vente

- acquérir des aptitudes à la vente (présentation des produits, discours militant, etc...)

Pour atteindre ces objectifs (entièrement ou partie-

llement de votre intérêt et votre disponibilité) nous vous présentons les principales actions que nous effectuons habituellement.

- * organiser l'emploi du temps pour tenir le stand seul ou à plusieurs
- * utiliser son véhicule pour transporter une partie du matériel
- * acquérir une aptitude à disposer l'exposition en fonction des locaux mis à votre disposition en montant les grilles et en ordonnant les panneaux d'exposition de façon harmonieuse et efficace.
- * adopter un comportement adapté au visiteur en allant vers lui sans l'importuner.
- * être capable de le renseigner utilement sur nos activités en sachant l'orienter si la demande dépasse vos compétences (écrire au secrétariat de l'association, le diriger vers un autre organisme, etc...)
- * connaître le thème de l'exposition pour la commenter totalement (ou partiellement sur un sujet précis).
- * identifier les situations à risque connues. Par

exemple : donner des informations précises et préjudicables sur les phoques (incitation aux dérangements).

Et pour la table de presse,

- déterminer un choix d'articles à vendre en fonction des conditions d'exposition (la vente est-elle autorisée ? Pour quel public ?...)
- disposer harmonieusement et efficacement les produits.
- renseigner les visiteurs sur certains documents (exemple : un livre édité par l'association, une action nationale...)
- faire preuve de rigueur dans les comptes (enregistrement sur le cahier des ventes).

PICARDIE-NATURE a pour ambition de développer cette activité pour les raisons évoquées au début. Pour cela les responsables se proposent de vous accueillir et vous renseigner utilement. Vous pouvez les accompagner à l'occasion des expositions qu'ils animeront dans les prochains mois.

ACTIVITE : SOINS AUX OISEAUX BLESSE

RESPONSABLE : Jean-Marie THIERY

BUTS DE L'ACTIVITE : Participer au fonctionnement du centre de soins dans le respect des conditions fixées par l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (Picardie-Nature est affiliée à l'UNCS). Donner des soins aux oiseaux sauvages recueillis dans nos installations.

L'objectif général est de seconder les animateurs du centre de soins dans les fonctions d'accueil, de soins et de réadaptation en vue du relâcher dans le milieu naturel des oiseaux sauvages blessés ou mazoutés.

Objectifs intermédiaires (description des activités).

Par ses connaissances et son expérience, le responsable du centre de soins vous permettra d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- recueillir et accueillir des oiseaux
- rechercher les causes de blessure, de maladie... (poser le diagnostic)

- déterminer les premiers soins à effectuer en fonction de l'état de santé de l'oiseau accueilli.
- identifier les différentes étapes des soins jusqu'à la réadaptation complète en fonction des grandes catégories d'accidents : fracture d'une aile, d'une patte, épuisement, jeune en duvet, oiseau mazouté, choc contre un véhicule, etc...
- déterminer les conditions favorables pour relâcher un oiseau (capacité de l'oiseau et conditions météorologiques, écologiques).
- connaître et utiliser le matériel de soin et les installations.

Objectifs opérationnels

Nous présentons ici les principales actions à mener pour l'apprentissage des soins, pour adopter un comportement adapté à la situation et favoriser le relâcher ultérieur dans le milieu naturel :

- acquérir une connaissance de l'anatomie des oiseaux, de leur physiologie, des besoins en nourriture solide et liquide des espèces habituellement recueillies, leur réaction au stress.
- acquérir une habileté gestuelle dans la

manipulation des oiseaux en fonction des blessures et des espèces pour l'oiseau et pour soi (éviter des blessures par le bec ou les serres).

- dépister les signes d'alerte et d'identification des blessures (ex : niveau de fracture, déshydratation, épuisement, commotion...)

- acquérir une habileté gestuelle dans la réalisation de pansements, d'attelles plâtrées, dans les soins de réhydratation par gavage.

- connaître les produits utilisés pour les soins, l'alimentation.

- connaître les méthodes de nettoyage d'un oiseau mazouté et le matériel utilisé.

Le responsable du centre de soins vous fournira les documents utiles sur la réglementation de cette activité, les soins et vous aidera à acquérir une habileté gestuelle.

Remarque : Pour des questions d'organisation liées à la réglementation, la participation directe au fonctionnement du centre de soins situé à SAVEUSE s'adresse préférentiellement aux adhérents des environs d'Amiens.

ACTIVITE : PHOQUES

Depuis 1986, la Baie de Somme abrite la colonie de Phoques Veaux-Marins la plus importante de France. Picardie Nature assure la protection et l'étude de la colonie.

NOMS DES RESPONSABLES : Philippe THIERY, Alain WILLIAM

BUTS DE L'ACTIVITE : Assurer le maintien d'une colonie viable en supprimant ou en maîtrisant les facteurs menaçants.

PERIODE : Toute l'année

LIEU : Baie de Somme

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

- Assurer la tranquillité des animaux
- Progresser dans la connaissance de la colonie
- Informer sur la fragilité de ce patrimoine exceptionnel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

* Assurer la tranquillité :

-missions d'éloignement des phoques pendant la destruction d'engins de guerre par explosions : d'octobre à mars, en semaine à raison de 1 à 5 jours par mois. Repérer tout phoque entrant dans la zone des explosions pour l'éloigner. En zodiac et à pied.

- suivi des femelles en gestation : du 10 au 30 juin de 1 jour à 3 semaines. Repérer les femelles en gestation et assurer leur tranquillité. Il est souhaitable de participer à l'expertise effectuée par John de Boer début juin (week-end) permettant l'identification des femelles en gestation.

- surveillance estivale : juillet - août, par périodes de 3 semaines. En équipes Zodiac ou terrestres, assurer la tranquillité des animaux pendant la période

d'allaitement et de la mue. Récupérer rapidement tout animal échoué.

Pour ces 3 activités de protection, un hébergement peut-être assuré à St Valéry.

* Etude

- suivi régulier de la colonie : 1 fois par semaine de janvier à mai et de septembre à décembre. Repérer à marée descendante les zones de stationnement et connaître la composition des groupes (effectifs, espèces, sexe, classes d'âge...) voiture.

- dispersion des phoques à marée haute et fréquentation des ports (Le Crotoy, Le Hourdel) : postes d'observation fixés tout autour de la Baie, un à plusieurs observateurs, fréquence d'observation à définir.

- prospection de la Baie d'Authie : toute l'année .
But : connaître la fréquentation de la Baie par des phoques. voiture.

* Information

- table de presse : diffuser l'information sur la colonie, les préoccupations de l'association, les possibilités d'animations. Conditions préalables : bien connaître le dossier phoques (dossiers disponibles).

- sensibilisation des clubs de loisirs sportifs ; kayaks, voile, équitation, ULM... : dépliant à disposition.

- animations : aide à l'encadrement, préparation de matériel pédagogique.

On peut également apporter une aide précieuse en traduisant rapports et documents en anglais, en servant d'interprète.

